BULLETIN MUNICIPAL

# MAIRIE D'AUZAT

**Décembre 2023**

MAIRIE
AUZAT

# SOMMAIRE

**Mairie D'AUZAT -**
Bulletin Décembre 2023

## LE MOT DU MAIRE


- **Vie de la commune**
  - p.4 **1.** Service Administratif
  - p.7 **2.** Vie sociale
- **Cérémonies**
  - p.10
- **Commerce local**
  - p.10
- **Projets et travaux**
  - p.11/ **PROJETS**
  - p.12/ **TRAVAUX**
- **Budgets**
  - p.16
- **Associations**
  - p.18
- **IL ÉTAIT UNE FOIS**
  - p.22
- **Infos pratiques & Contacts**
  - p.24


## En page 23 ...

culture

**AGENDA**
Nos festivités & nouveautés de dernière minute

expression

**ADHÉSION**
Information locale

**GARDONS LE CONTACT**
Votre avis, vos besoins pour le bulletin

**& aussi ÉTAT CIVIL** FIN 2023

# MOT DU MAIRE

## *Chères Auzatoises, chers Auzatois*

**C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve à travers ces quelques lignes du journal municipal pour vous faire part du bilan de ces six derniers mois. Ils ont été riches en événements, en rencontres et en moments de convivialité.**

Permettez-moi en premier lieu de revenir sur la période estivale. L'affluence touristique a été remarquable cette année. Les beautés de notre vallée, les festivités organisées, les terrasses de nos cafés et restaurants... tout a contribué à faire de notre village un lieu attractif pour les visiteurs.

Pour autant, cette affluence n'aura pas permis de faire décoller l'économie du village comme nous aurions pu l'espérer. Nous sommes conscients des défis auxquels nous faisons face, au regard de la conjoncture économique actuelle et a fortiori de la baisse du pouvoir d'achat qui touche bon nombre d'entre nous. Malgré cette situation, je tiens à saluer le dynamisme et les efforts de nos commerçants. Ils ont su proposer des services de qualité à des prix raisonnables tout au long de l'été.

En tant que municipalité, nous continuerons à soutenir nos commerçants et à travailler en étroite collaboration avec eux pour trouver des solutions durables.

Les fêtes de village, quant à elles, ont été l'occasion de nous retrouver et de se divertir. Ces festivités n'auraient pas été possibles sans l'engagement du comité des fêtes et le travail de nos employés communaux que je remercie ici chaleureusement.

Aussi, l'événement désormais phare de nos étés, la course du Montcalm, rencontre chaque année un succès grandissant. En 2023, nous avons ainsi accueilli pas moins de 2600 coureurs, soit 600 de plus que l'année précédente. Cette course, au-delà de l'exploit sportif qu'elle représente, est devenue une véritable institution, se présente comme l'emblème de notre territoire et contribue à sa renommée. En outre, les bénéfices économiques de la course du Montcalm pour notre village sont considérables. Cet immense succès ne serait pas possible sans une organisation bien rodée. Mes félicitations se tournent vers l'ensemble de l'équipe en charge de la logistique, ainsi que vers les bénévoles, dont l'enthousiasme et la bonne humeur ont contribué à nous faire vivre cette course de la meilleure des façons.

Concernant en deuxième lieu notre environnement et notre climat, nous avons connu cette année un printemps très pluvieux. Cette abondance en eau a permis de résoudre les problèmes de sécheresse que nous avions rencontrés l'année précédente. Les lacs et les rivières ont retrouvé leurs niveaux habituels, permettant de laisser apparaître cet été une nature luxuriante.

Cette période n'a pas pour autant été exempte de difficultés, notamment pour nos éleveurs. Les attaques d'ours pendant l'estive ont touché tous les groupements pastoraux, aucun troupeau n'a été épargné. Malgré cela, les éleveurs ont organisé avec brio la foire annuelle, l'un des moments phares pour notre vallée.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer les tragédies qui ont marqué la vallée ces dernières semaines. Les feux de maisons à Olbier et Saleix ont été des épreuves difficiles pour les familles touchées et pour notre village dans son ensemble. Ces incidents nous rappellent l'importance cruciale de la vigilance et de la prévention contre les incendies. En collaboration avec le SDIS, nous entreprendrons des études approfondies pour mieux comprendre ces catastrophes et renforcer notre capacité à y faire face.

En dernier lieu, je souhaite profiter de ces quelques lignes pour dresser un rapide bilan de mi-mandat et partager avec vous les avancées significatives déjà réalisées. Depuis 2020, de nombreux projets ont été initiés, mais nous avons dû faire face à des défis inattendus, tels que l'augmentation considérable du coût des travaux et une inflation généralisée. Cette conjoncture complexe a exigé de nous de la prudence dans la gestion des finances municipales, tout en poursuivant notre engagement pour le développement de notre village.

Nous avons pris le temps nécessaire pour étudier attentivement les coûts et les problématiques liés à chaque projet. Je suis à présent heureux de vous informer que nous sommes en capacité de finaliser les projets entrepris, et de concrétiser diverses initiatives importantes, dans un avenir très proche. Des travaux ont été menés dans les hameaux, et cette année verra de nombreuses réalisations sur Auzat.

Nous avons également poussé et conduit de nombreux combats administratifs auprès d'instances diverses telles que l'ARS, la Communauté de communes, la Préfecture, la Région, l'Inspection académique, entre autres. Les habitants peuvent avoir la certitude que le maire et son conseil ne ménagent aucun effort pour défendre les intérêts de notre village. Malgré les difficultés rencontrées, nous persévérerons et ne lâcherons rien.

**Je profite enfin de cette occasion pour vous présenter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, tous nos meilleurs vœux. Que cette année 2024 soit faite de bonheur, de santé et de prospérité pour chacun d'entre vous.**

**Abdel El YACOUBI**
**Maire d'Auzat**

# Vie de la commune

## 1. Service Administratif, Mairie

### Communauté de Communes de la Haute-Ariège : Cuisine centrale

**Une réunion d'information a été organisée par Alain Naudy, Marie-José Dandine et notre Maire pour répondre à certaines informations qui circulaient sur Facebook. Le sujet concernait les travaux sur la Cuisine centrale d'Auzat et le départ d'un membre du personnel.**

M. Naudy a réaffirmé le besoin de la cuisine centrale à Auzat, la nécessité de retrouver un agent pour permettre sa réouverture et les travaux de mise aux normes des installations. Cette réunion ouverte aux questions des élus a permis d'aborder les besoins de notre commune et l'aide demandée à la CCHA.

A la suite de cette réunion, des élus d'Auzat ont demandé à rencontrer Le Président de la CCHA. En octobre, M. Naudy et M. Bloqué sont venus rencontrer le Conseil Municipal. Cette rencontre a permis à chacun de pouvoir s'exprimer sur ses attentes et besoins. Le Conseil a appuyé sur les problématiques estivales sur L'Artigue et les Orris du Carlat, la mobilité sur notre commune, la gestion de la Plaine des Sports, l'emploi sur notre commune.... Moment d'échange hors Conseil Communautaire qui a permis à chaque élu de pouvoir s'exprimer sur ses attentes.

### Délégation de service public (DSP) :

#### Auberge

La précédente DSP de l'Auberge n'ayant pas abouti en 2022, une location a été faite pour permettre de relancer l'appel d'offre pour l'Auberge du Montcalm.

#### Camping

Pour permettre une plus grande amplitude d'ouverture du Camping, le choix a été fait de réaliser une DSP. Depuis quelques années, le tourisme évolue et le camping doit pouvoir répondre aux besoins actuels. Les hébergements sont réservés tardivement et la remise des clés peut s'étendre tard le soir et dans le week-end. Pour continuer à proposer un camping attrayant, il faut aussi proposer d'autres services et animations qui permettent de mettre en avant cet hébergement et répondre aux exigences sanitaires. Le choix de la DSP permet de répondre à ces différents besoins tout en restant sous contrôle de la Mairie.

#### Aire de camping-car

Malgré quelques déboires avec l'entreprise AireServices, le matériel a été installé en octobre 2023. Plusieurs échanges et une réunion sur site ont été nécessaires pour arriver à terminer ce projet. Maintenant les camping-cars pourront vidanger, recharger en eau ou stationner après avoir acquitté quelques euros à la borne de paiement. Cette aire fera partie de la DSP du Camping et devrait aussi permettre à la Commune de limiter le stationnement sauvage et de demander l'intervention de la gendarmerie si besoin.

## CABANE PASTORALE MONTESCOURBAS :

La mairie a souhaité répondre favorablement à la demande du GP de Bassiès-Lartigue pour la construction d'une cabane pastorale sur Montescourbas (vallée de Lartigue), subventionnée par l'Europe à hauteur de 80 %. Reste à la charge de la commune les 20% restants (cf. CM du 05 avril 2023)
Ce projet a été rendu possible grâce au reliquat 2022 de l'enveloppe travaux du programme de développement rural de la Région, mesure 7.6.2.

L'appel à projet étant tombé à la mi-février 2023, il a donc été nécessaire de monter ce dossier très rapidement, en respectant les contraintes demandées, notamment une fin de construction obligatoire en septembre de la même année.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif régional de cercle 1, zone d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation ursine.

La nécessité pour les éleveurs d'avoir un berger permanent sur l'estive est indispensable pour faire face aux prédations, toujours plus nombreuses avec une présence d'ours en augmentation sur cette zone.

Le besoin sur l'estive était bien réel, l'investissement du GP important, les administrations concernées ont donné leur aval. Le dossier, bouclé dans les temps avec le soutien de la Fédération pastorale de l'Ariège, a donc été validé par la Région. Nous allons par conséquent pouvoir demander le paiement de la subvention octroyée.

## ✖ SALEIX :

- Les travaux de débroussaillage et de clôtures prévus vont débuter fin d'année 2023 ou début d'année 2024. Les entreprises ont été consultées et les visites sur site effectuées le 25 octobre 2023.
- L'extension de L'AFP va pouvoir se poursuivre. La réponse tardive de la DDT ne nous a pas permis d'avancer plus vite sur ce projet. Les propriétaires ont reçu au préalable, par lettre recommandée, la liste des parcelles concernées par cette extension et leur demande de réponse officielle, à transmettre à la DDT de l'Ariège.
  Une consultation de tous les propriétaires concernés doit avoir lieu en décembre et se statuera par un vote.
  Selon le résultat obtenu, l'extension pourra ou non être réalisée.
  Pour information, lors de la dernière consultation informelle des propriétaires, les avis favorables dépassaient les 50%, ce qui nous a confortés dans cette démarche de poursuite du processus.

## ✖ OLBIER :

Mme Santasusagna Yang Ling a décidé de quitter son exploitation avant la fin de son bail, soit au 31 décembre 2023. La mairie travaille sur son protocole de sortie et sur l'orientation qu'elle souhaite donner à cette reprise d'exploitation.

## Visite des élus

Cet été, le Vice-Président du Conseil Régional M. Kamel Chibli, le Président de la CCHA M. Alain Naudy, les Vice-Présidents de la CCHA Marie-José Dandine et Alain Marfaing, ont réalisé une visite des différents chantiers réalisés ou en cours et cofinancés par l'Etat, la Région et la Commune. La visite de l'Ecole, la médiathèque, le Gymnase, a permis à M. le Maire de pouvoir échanger sur les réalisations faites sur la commune mais aussi sur les besoins pour maintenir une activité et la population sur notre vallée.

*Photo et article sur la Dépêche du Midi*

Le Sénateur de l'Ariège Jean-Jacques Michau, la Députée Martine Froger, le Vice-Président de la Région Kamel Chibli et M. le Maire ont visité l'usine d'eau du Montcalm.
Cette entreprise se porte bien et compte quinze salariés. Un échange intéressant a permis de mettre en avant cette entreprise importante de notre commune.

# Plan Local Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIh)

**Le 26 Septembre 2019, les élus de la Haute-Ariège ont unanimement décidé de doter le territoire d'un PLUIh.**

Ce document réalisé par 4 bureaux d'études, compétents pour chacun de leur domaine, traite de l'ensemble des volets de l'aménagement du territoire, avec des mesures et actions appuyées en matière d'habitat pour les dix prochaines années (2025/2035) et pour les 52 communes de la Haute-Ariège.

Après 2 ans de construction du diagnostic intercommunal, ce document a été présenté le 23 Août 2023 au Conseil Municipal d'Auzat qui a émis quelques observations sur son contenu. Une réunion publique le 26 Octobre à la Maison des patrimoines a permis à la population d'échanger sur ce document.

Le PLUIh établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement du territoire, conciliant les enjeux liés à la démographie, l'habitat, les équipements, les services publics, l'agriculture, l'économie, la mobilité, la consommation de l'espace, la biodiversité, les paysages.

**Le Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD) est une pièce maîtresse du PLUIh**

- Il est l'expression du projet politique de la Communauté de communes pour les années à venir.
- Il détermine les grandes orientations d'aménagements et développement du terroir.

- **Axe 1 :** Une Haute Ariège attractive grâce à une armature renforcée : le logement, le maillage des équipements et services, la culture et les sports, la mobilité.
- **Axe 2 :** Une stratégie économique consolidant la pluralité de l'économie montagnarde : l'agriculture, le tourisme.
- **Axe 3 :** Un projet respectueux de l'environnement naturel, urbain et paysager, socle de l'identité rurale montagnarde de la Haute-Ariège : la biodiversité, respect de l'environnement, protéger les personnes et les biens.
- **Axe 4 :** Une gestion raisonnée des ressources du terroir : mix énergétique, rénovations des bâtiments publics, gestion de l'eau, prise en compte du changement climatique.

**L'intégralité des documents se retrouve sur :**

- Le site https ://cc-hauteariege.fr/plui-h,
- Au siège de la CCHA à Luzenac ou dans les deux administrations territoriales situées au Pla dans le Donezan et à Auzat.

# Rivière souterraine de Montréal

**Une réunion de présentation a été tenue le 27 octobre à la Mairie d'Auzat par le Parc Naturel Régional Pyrénées Ariégeoises.**

Un projet de réserve naturelle nationale souterraine s'inscrit dans le plan National de la Biodiversité de juillet 2018 et de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP). Ce projet de création de Réserve Nationale Souterraine (RNNS) de l'Ariège comprend une soixantaine de sites qui ont été analysés par des naturalistes, spécialistes du milieu souterrain, spéléologues, biospéléologues.

La rivière souterraine de Montréal fait partie de ces lieux recensés pour faire partie de cette réserve. Située sur la commune de Vicdessos et d'Auzat, un arrêté préfectoral règlementera cette zone, les terrains à proximité et les activités pouvant impacter ce milieu (externe ou interne). Une enquête publique aura lieu pour informer le public et formuler ses observations.

PLUI
Plan Local Urbanisme Intercommunal & Habitat
HAUTE-ARIÈGE
Réunion publique d'information
ENTRÉE LIBRE
Le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
Pièce maîtresse du PLUIh
Est l'expression du projet politique de la Communauté de communes pour les années à venir
Détermine les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire
Axe 1 : Une Haute-Ariège attracive grâce à une armature renforcée
Axe 2 : Une stratégie économique consolidant le pluralité de l'économie montagnarde
Axe 3 : Un projet respectueux de l'environnement naturel, urbain et paysager, socle de l'identité rurale montagnarde de la Haute-Ariège
Axe 4 : Une gestion raisonnée des ressources du territoire
Jeudi 26 octobre
18h30
Maison des Patrimoines
Auzat
Communauté de Communes de la Haute-Ariège
15 Route Nationale 20 | 09250 Luzenac | 05 61 64 68 00
www.cc-hauteariege.fr
HAUTE-ARIÈGE

# 2. Vie sociale

## × IMPORTANTS CHANTIERS SUR NOTRE COMMUNE :

Photo prise sur internet « barrage Izourt »

### BARRAGE IZOURT

Le chantier concernant la réfection du barrage d'Izourt a été réalisé par EDF Hydro Auzat cet été. EDF doit effectuer des contrôles règlementaires et réalise à cette occasion certains travaux. Sur le barrage d'Izourt, une géo-membrane Carpi a été installée sur le côté amont du barrage, partie qui est en eau. Important chantier qui a duré environ 5 mois.

### POSTE ÉLECTRIQUE D'AUZAT

RTE est le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité français.

**Ses fonctions sont les suivantes :**

- Assurer 24h/24h, 7j/7j, 365j/an en France et en Europe, l'accès à une alimentation électrique et économique, sûre et propre.
- Réaliser l'entretien et la rénovation des lignes électriques Très Haute Tension (THT).
- Réaliser les travaux et maintenance des postes électriques RTE.

A Auzat, le poste électrique RTE est composé de l'ancien Poste Péchiney et se situe à côté de la centrale électrique EDF. Il permet de pouvoir transporter la production des centrales électriques de notre commune et à l'époque, il alimentait en électricité l'usine Péchiney. Fort consommateur en énergie, elle l'utilisait pour les fours et les cuves permettant de produire l'aluminium.

Une rénovation du poste est aujourd'hui nécessaire pour remplacer l'ancien matériel et pouvoir répondre à la règlementation actuelle. La déconstruction de l'ancien poste permettra de répondre à ces exigences. Ces travaux, réalisés par RTE avec des prestataires, s'effectueront sur une période de 2023 à 2025.

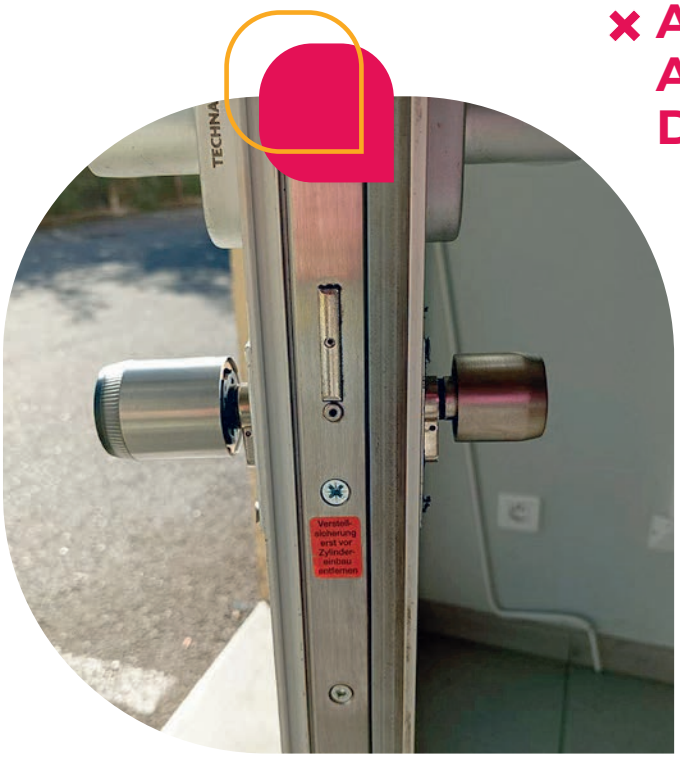

## ACCÈS AUX BÂTIMENTS DE LA MAIRIE

**La consommation électrique ayant un coût devenu important pour notre commune, il a été décidé par le Conseil municipal de pouvoir fiabiliser l'accès à certains locaux municipaux.**

Le Gymnase, le bâtiment d'escalade et le local du Foot ont été choisis pour mettre en place un système de serrures électroniques connectées.
Ce système permet de pouvoir proposer à chaque utilisateur de ces locaux une période d'utilisation définie à l'aide d'un badge. De plus, cette nouvelle technologie permet d'éviter le renouvellement de clés sécurisées « Deny » dont le coût devient exorbitant. Ce badge remplace la traditionnelle clé et permet d'ouvrir et de fermer la serrure d'une porte.

Après une démonstration par le commercial de l'entreprise et plusieurs devis, le choix s'est porté sur l'entreprise DENY. La Plaine des sports ayant pour objectif la location à des clubs sportifs, ce système permet une facilité de gestion pour le service administratif de la Mairie et la possibilité de pouvoir disposer d'un matériel efficace.

## ANCIENS DE PÉCHINEY

Lors de la réunion des anciens de Péchiney, une demande avait été faite de pouvoir déplacer la plaque commémorative de José Civéra qui se trouvait à l'intérieur de l'ancien local de l'association.

Chose faite par les services techniques de la mairie, la plaque se trouve sur la façade du bâtiment à l'entrée de la Plaine des sports.

## EXTINCTION DES LUMIÈRES :

La mise en place de l'extinction de l'éclairage public se met en place.
Le SDE09 réalise les modifications nécessaires pour permettre une extinction de minuit à 6h.
Ceci permettra de réaliser des économies sur nos factures d'énergie électrique.

# × INCENDIE DANS NOS HAMEAUX :

**Cette année trois feux importants se sont déclarés sur notre commune.**

Tout d'abord celui d'une habitation sur le hameau d'Olbier (11 août) et ensuite sur le hameau de Saleix (28 octobre). Ces habitations de cœur de village ont nécessité une intervention rapide et efficace des pompiers d'Auzat aidés par les renforts des casernes voisines.

Sur Olbier, au regard de l'accessibilité par les rues étroites, les camions CCF 4 X 4 ont réussi à passer par la piste et les terrains contigus pour accéder au site et permettre de maîtriser le feu. Une logistique a été organisée et mise en place par la Mairie et les Adjoints sur place, avec la participation également des services techniques pour la sécurisation des lieux (barrières), des ravitaillements en bouteilles d'eau, (suite à la baisse du réseau d'eau potable), et la présence de la gendarmerie de Tarascon, pour l'enquête d'usage. Monsieur le Maire a proposé un logement aux propriétaires sinistrés.

Sur Saleix, les flammes ont embrasé complètement la toiture d'une maison située au cœur du village avec la diffusion d'une épaisse fumée. L'appui de fourgons pompe-tonne des casernes voisines a été nécessaire. Monsieur le Maire était présent sur les lieux, avec les services techniques pour assurer la logistique, et la sécurisation des lieux.

Sur l'Artigue, la centrale utilise l'eau du barrage de Soulcem pour produire de l'électricité. L'aménagement est composé d'un barrage, d'une galerie, d'une conduite et d'un groupe de production. Pour évacuer l'énergie produite, un transformateur se situe dans le poste électrique de la centrale de L'Artigue. Il est relié à la ligne haute tension qui rejoint le poste d'Auzat. Une défaillance de ce transformateur a généré un incendie dans le poste de L'Artigue. Des protections sur l'aménagement ont permis de mettre la centrale à l'arrêt et en sécurité. L'intervention rapide des agents EDF d'Auzat, du RTE et des pompiers ont permis d'arrêter cet incendie. Place maintenant au remplacement de ce transformateur pour remettre en service la centrale pour la production de cet hiver.

Merci aux pompiers et différents centres de secours qui se sont mobilisés pour chacun de ces sinistres. Il est important d'avoir des moyens de secours de proximité pour être rapidement sur les lieux et des moyens techniques adaptés sur notre territoire pour accéder et combattre ces incendies.

# × INCIVILITÉ

Porte Local Escalade

Poubelles

# Cérémonie

## LE 11 NOVEMBRE

**La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence des Anciens combattants, des pompiers, des représentants du Collège ainsi que des élus d'Auzat et du Vicdessos.**

Malgré le mauvais temps, la population était nombreuse à ce rendez-vous commémoratif.

Par la suite, une collation a été offerte à la salle André Maury.

# Commerce local

## Epicerie « Chez Romain »

**Après le départ de Nicole et José Coelho, l'épicerie a été reprise par Romain Moulis. Souvent présent chez ses parents à Vicdessos, il souhaitait venir s'installer dans la Vallée.**

Profitant de l'opportunité de cette vente de commerce, Romain a racheté le fonds de commerce de l'épicerie. Après plusieurs années dans différentes enseignes de vente, son choix d'être son propre patron pouvait se réaliser. Les travaux de rénovation du local lui ont permis de pouvoir agencer son magasin avec sobriété et clarté.

Désireux de répondre à l'attente de ses clients, Romain apprend à connaître leurs besoins et développe son épicerie : alimentation, tabac, presse, dépôt de pain et de gaz et bien d'autres choses sont en vente dans ce magasin. « Chez Romain » est un réel service de proximité qui permet aux habitants de la commune de se ravitailler et pour les plus anciens de continuer à pouvoir aller quotidiennement faire leurs courses.

# Projets et Travaux

## PROJETS

Aire de Camping-cars

## Piscine :

**L'appel d'offres pour la consultation des entreprises a été lancé avec un retour attendu pour le 20 novembre 2023.**

Il permettra de sélectionner les entreprises retenues. Le permis de construire a été lui aussi déposé. Ce chantier important sera la priorité de la Mairie pour 2024 pour respecter l'enveloppe budgétaire et le planning de réalisation.

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90K euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE D'AUZAT

MARCHÉ DE TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE D'AUZAT, M. ABDEL EL YACOUBI - MAIRIE, 2 Rue de la mairie, 09220 AUZAT, Tél : 05 61 64 88 47, mel : comptabilite@auzat.fr, web : http://www.auzat.fr, SIRET 21090030400010

L'avis implique un marché public

Objet : Rénovation de l'espace aquatique d'Auzat

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Démolition gros oeuvre
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 2 - Etanchéité toiture terrasse
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 3 - Traitement des façades
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 4 - Menuiseries métalliques & serrurerie
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 5 - Menuiseries bois et cabines
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 6 - Carrelage sols & murs
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 7 - Peintures
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 8 - Ventilation & plomberie sanitaires
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 9 - Electricité courant fort & faibles
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 10 - Traitement d'eau
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 11 - Etanchéité bassin-résine
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Lot N° 12 - Couverture abris piscine
Lieu d'exécution : lieu-dit Laougouerse à Auzat

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 20 novembre 2023 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 16/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.

## Le Service de soins de Suite et de Réadaptation – SSR :

**Les démarches sont toujours en cours pour obtenir l'agrément de l'Agence Régionale de Santé.**

Appelé aujourd'hui Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), ce projet prend une place prépondérante dans le parcours du patient en amont ou aval d'une chirurgie, suite à un accident de la vie ou tout au long d'une maladie chronique. Une réunion en novembre 2023 a permis de consolider le projet avec la Délégation Départementale ARS DD09 et préparer la réunion début 2024 pour la validation des sites retenus en 2024.

# TRAVAUX
## réalisés par les entreprises

### EMPERROT :

La reprise et la réfection de la voirie communale qui était dégradée sur une longueur de 900 mètres linéaires, ont été réalisées en tri-couche avec une finition au gravillon 2/6, pour un montant de : 15 576 €. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Gaëtan SANCHEZ de Lavelanet.

### OLBIER :

La réfection de la voirie communale du hameau d'Olbier a été réalisée sur une longueur de 560 ml en bi-couche, pour un montant de 16 452 €. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Gaëtan SANCHEZ de Lavelanet.

### MARC :

L'entreprise EEN CLAUSTRES Eric a réalisé le nivellement et le goudronnage du parking du bas, et déplacé les containers poubelles au niveau du tournant pour un montant de 3 996 €.

### ARTIES :

Le goudronnage à l'enrobé à froid de la place a été réalisé par EEN CLAUSTRES Eric pour un montant de 1 752 €. L'entreprise d'électricité BUISSON Hervé HC a mis en service le défibrilateur DAE, avec un raccordement au réseau électrique dans le local du lavoir. Cette installation a été contrôlée et vérifiée par l'Apave.

### SALEIX:

Les travaux d'isolation dans le grenier du bâtiment des gîtes de l'Eglise à Saleix sont effectués par l'entreprise EGV MAGALHAES pour un montant de 6 840 € ainsi que ceux concernant la Maison des Associations pour un montant de 4 860 €.

## AUZAT

### o LOTISSEMENT Jean DENJEAN :

Les travaux à la charge de la Commune comprenant la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable, les tranchées communes avec les travaux d'assainissement des eaux usées, la reprise de la chaussée, des trottoirs et des caniveaux, ont été exécutés par l'entreprise AZUARA pour un marché à bon de commande réalisé par le SMDEA s'élevant à 40 856, 34 €.

Ces travaux ont été nécessaires à la suite de la négociation faite pour la régularisation du foncier avec l'Office Public d'HLM et comprenant d'une part la rétrocession de la voirie du lotissement Jean DENJEAN à la commune, pour finaliser la vente des maisons par l'OPAC, et d'autre part pour l'échange de terrains concernant le parking de la Mairie.

## Mais aussi à Auzat

### o SALLE D'ESCALADE :

La Société ACROSYS, spécialisée dans les travaux d'accessibilité périlleuse, a été mandatée, avec son équipe de cordistes, pour réaliser une recherche poussée et une réparation des fuites récurrentes sur la toiture du bâtiment à la Plaine des sports.

### o LA TRIERE :

Les travaux d'effacement des lignes électriques en façade, rue du Berger, sont réalisés par l'entreprise BV SCOP.

# TRAVAUX DIVERS

## réalisés par les services techniques :

- **Construction de 2 socles en béton** devant l'aire de camping-car, afin de pouvoir positionner et sceller dans un deuxièment temps les barrières d'entrée et de sortie des véhicules.

suite

# TRAVAUX DIVERS

## réalisés par les services techniques :

- **Enlèvement de cailloux apparents** dans la cour de l'école côté cantine.
- **Aide matérielle et technique** à la préparation des animations estivales par la mise en place de marabouts, tables et chaises, barrières pour la Fête d'Auzat, Fêtes dans les hameaux (Saleix, Olbier, Laoujou, Artiès), Fêtes de la Montagne, Challenge du Montcalm, Foire de la Saint Matthieu, Forum des associations, concours de pétanque au Boulodrome.
- **Entretien des espaces verts** de la Commune et de ses hameaux, débroussaillage et tonte du lot restant pour la partie Mairie, plantation des fleurs, entretien et arrosage des fleurs.

- **Nettoyage au karcher** des 2 terrains de tennis du camping.

- **Remplacement du lavoir** détérioré à « Carafa ».
- **Nettoyage et désinfection des espaces à containers poubelles** « cité de la gare », « Local d'Hourré », et de « l'Artigue » suite à la constatation d'accumulation de détritus de tous genres, et le non respect de ces lieux qui sont réservés uniquement au dépôt de sacs noirs ménagers.
- **Réfection au Camping municipal**, rafraichissement des peintures intérieures du bâtiment d'accueil, des sanitaires, et entretien des menuiseries extérieures.
- **Débroussaillage et entretien des berges du ruisseau du Saleix,** et à l'approche des vacances de la Toussaint, entretien et nettoyage des cimetières communaux.

# EN PRÉVISION

**HOURRE :** Réfection du lavoir avec réfection de la toiture.

**LAVOIR rue des Isards :**
Travaux de réfection.

**Cité de la Vexane :**
Elagage et coupe des arbres, aux abords de l'entrée de la cité pour des raisons de sécurité, vu la proximité de la RD 8 et le passage des piétons, mur à refaire, avec possibilité d'agrandissement de la rue, suite à la menace d'effondrement par endroits.

**Déviation de Saleix :**
Régularisation en cours de l'emprise par le service administartif de la Mairie.

**Réfection et isolation des toitures des bâtiments communaux :**
Bar des 3000, toitures des parties restaurant, bar et gîtes rue de l'horloge ; garages d'Olbier en prévision de la revente ; le gîte du bas (Eglise) d'Olbier ; « La caserne » place de la république ; isolation des combles à l'ancienne poste d'Auzat.

**Bâtiments des gîtes de Saleix :**
Remplacement des portes d'entrée principales des bâtiments des gîtes de Saleix, pour des raisons de mises aux normes de sécurité et d'isolation thermique.

**Salle Municipale :**
Réfection des dalles du carrelage devant l'entrée de la salle.

**Pont de « Mounicou » :**
Réparation de l'ouvrage par les services du Conseil Départemental pour une enveloppe prévue de 66 000 €.

# EN COURS
## de réalisation par le service technique ou les entreprises :

**ESPACE VÉGÉTAL À L'ENTRÉE D'AUZAT**, côté nouveau cimetière de Graugnac, avec la construction d'un silo ouvert bétonné composé de 2 box afin d'entreposer et stocker le broyat et la terre végétale.

**DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DE 9 FENÊTRES** « profil Kömmerling » PVC double vitrage, plus porte d'entrée de l'appartement de l'ancienne Poste pour un montant de 11 613.85 €, ainsi que 8 fenêtres, « profil Kömmerling » PVC double vitrage, 1 porte fenêtre, et une porte d'entrée en PVC, de l'appartement jouxtant le bar des 3000, pour la somme de 10 526.47 €.

**EMBELLISSEMENT DU VILLAGE,** restauration et peinture des mains courantes « barrières » par une 1ère tranche des travaux par l'entreprise KAD'ENTREPRISE, pour un montant de 28 392 €.

**CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT EN PIERRE** pour consolider la route d'accès au Hameau des « Rouzaoudis », travaux attribués à l'entreprise CUMINETTI Jérémy pour un montant de 34 866 €, devis en cours pour la réfection du mur chez M. LEROY, mitoyen avec la rue de la mairie.

**RÉFECTION DE LA TOITURE** de l'ancienne crèche-halte garderie, par l'entreprise MAGALHAES Jérôme, pour un montant de 47 983,80 €.

**REPRISE DU TABLIER DU PETIT PONT FACE À LA MÉDIATHÈQUE,**
dans un souci de mise en sécurité de cet ouvrage, les travaux de réfection seront exécutés par l'entreprise MAGALHAES Jérôme, pour un montant de 2 796 €.

**Espace MIR – Salle des aînés :**
Restauration du bâtiment des Aînés, avec la constatation de dégradations prises en compte par Mme BENAZET, architecte, et des entreprises concernées pour la réfection du carrelage devant l'entrée de la salle, ainsi que la reprise de la toiture du porche d'entrée, et d'autres travaux à l'intérieur.

## Mais aussi

**AMÉNAGEMENT ÉNERGÉTIQUE**
dans l'appartement n°4 à Saleix avec un devis pour l'installation d'un poêle à granules, l'isolation des combles a été réalisée courant octobre.

**TRAVAUX DE REPRISE DE LA VOIRIE**
rue du Rocher concernant la récupération et la collecte des eaux de pluie en provenance des marches rue du Fort, à la suite des orages ; devis en cours.

# Budget 2023

## Rétrospective et prospective financière communale

**Dans cette étude, seul, le budget communal a été étudié, car c'est seulement sur ce budget qu'apparaissent les impôts et taxes perçus par la commune par rapport aux autres budgets qui ne possèdent pas cette particularité.**

La prospective financière, c'est-à-dire celle qui permet de se positionner dans le futur, permet d'effectuer la synthèse d'un certain nombre d'éléments comme les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget.

La comparaison de ces divers montants met en lumière des ratios. Ceux-ci fonctionnent à l'image de signaux d'alerte, permettant de détecter rapidement et facilement des difficultés ou des potentialités financières. Autrement dit, les ratios sont utiles pour conduire une analyse financière communale et tous débutent avec une analyse rétrospective, à mi-mandat, soit donc pour 2022, 2021 et 2020 qui est l'année où nous avons été élus. Nous avons choisi de mettre de côté l'année 2023 car au moment où cet article a été réalisé, nous n'avions la comptabilité que jusqu'au 02/11/2023.

**Voici le tableau synthétisé**

**Comptes administratifs au 31 décembre, en euros**

| Budget principal de la commune d'Auzat | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|
| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1) | 1 449 723 | 1 312 085 | 1 477 429 |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2) | 1 984 789 | 2 008 522 | 2 291 669 |
| **Épargne brute (3) = (2)-(1)** | **535 066** | **696 437** | **814 240** |
| **Épargne nette = (3)-(8)** | **259 662** | **528 629** | **653 592** |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT hors remboursements(4) | 449 167 | 332 307 | 344 247 |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT hors emprunts (5) | 779 580 | 702 141 | 836 309 |
| **DÉPENSES TOTALES hors remboursements (6) = (1)+(4)** | **1 898 890** | **1 644 392** | **1 821 676** |
| **RECETTES TOTALES hors emprunts (7) = (2)+(5)** | **2 764 369** | **2 710 663** | **3 127 978** |
| **Capacité ou besoin de financement = (7)-(6)** | **865 479** | **1 066 271** | **1 306 302** |
| Remboursements de dette (capital des emprunts) **(8)** | 275 404 | 167 808 | 160 648 |
| Emprunts nouveaux **(9)** | | | |
| **DÉPENSES TOTALES (10) = (6)+(8)** | **2 174 294** | **1 812 200** | **1 982 324** |
| **RECETTES TOTALES (11) = (7)+(9)** | **2 764 369** | **2 710 663** | **3 127 978** |
| Variation du fonds de roulement = (11)-(10) | **590 075** | **898 463** | **1 145 654** |
| **Dette au 31 décembre (12)** | **275 404** | **167 808** | **160 648** |

### Les ratios utilisés pour une analyse rétrospective

**1/ Taux d'endettement** – Mode de calcul : encours total de la dette au 31 décembre / aux recettes de fonctionnement. Ce ratio apprécie la charge de la dette à ses recettes réelles de fonctionnement.

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|
| % d'endettement | 14 % | 8 % | 7 % |

**2/ La capacité de désendettement :** ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année. Mode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre / à l'épargne brute. Les valeurs normales pour des communes similaires à la nôtre se situent entre 10 et 15 ans. Vous mesurerez par ce ratio la bonne solvabilité de notre dette.

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|
| capacité de désendettement | 0,5 ans | 0,2 ans | 0,2 ans |

**3/ La marge d'autofinancement courant** : ce ratio permet de révéler la potentialité d'une collectivité à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées. De la sorte, il met en lumière les marges de manœuvre d'une commune à développer son territoire sans avoir recours à l'endettement. Mode calcul : (dépenses de fonctionnement + dette) / recettes de fonctionnement.

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|
| marge d'autofinancement | 87 % | 74 % | 71 % |

Les données 2023 font remonter cette marge à 89 % ; on peut considérer que celle-ci, déduction faite des emprunts, est très largement suffisante et cela permet d'investir en toute sécurité et surtout de ne pas augmenter les impôts locaux, ce qui est le cas pour notre commune.

**4/ Le seuil de vigilance :** pour la majorité des communes de notre strate, le seuil de vigilance se situe à 10 % et si la valeur diminue encore à 7 % on obtient un seuil dangereux d'alerte.
Donc, plus ce ratio diminue et plus cela devient problématique. Mode calcul : épargne brute / aux recettes de fonctionnement

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|
| seuil de vigilance (10%) et d'alerte (7%) | 27 % | 35 % | 36 % |

## Pour résumer

**La santé financière de notre commune est excellente. En 2022, nous avons une capacité de désendettement minime (0,2 ans ce qui est très bien), une marge d'autofinancement conséquente à 71 % et un seuil de vigilance très au-dessus de la norme à 36 %.**

**En 2020 et 2021, ces chiffres très largement positifs ont été obtenus grâce aux dépenses de fonctionnement qui ont été contenues et aussi par la volonté des élus de ne pas augmenter les taxes foncières et habitations qui constituent l'essentiel de nos recettes de fonctionnement.**

**Puis en 2022 et 2023 en partie car nous n'avons pas encore les données définitives au 31 décembre, une progression des dépenses d'investissement a été réalisée pour améliorer les voiries et installations des hameaux et du village d'Auzat. Cet effort va se poursuivre en 2024 jusqu'à la reconstruction de la piscine.**

**A ce moment-là, une nouvelle étude, cette fois prospective (dans le futur) pour les années 2024 puis 2025 et 2026, sera réalisée pour étaler cet important investissement et constater les répercussions que cela implique, sans oublier les investissements à réaliser pour le village et les hameaux.**

**L'analyse financière communale est une pratique incontournable pour qui veut piloter en toute quiétude son espace territorial. Les ratios basés sur la comptabilité imposée par l'État permettent de suivre l'évolution année après année et facilitent toute décision de l'exécutif (le maire et son conseil municipal) afin d'assurer la pérennité de sa collectivité.**

# Associations

## Secours Populaire :

Solidarité du local à l'international.

Mobilisations solidaires. Un grand merci à chacun d'entre vous, familles accueillies, bénévoles, donateurs de temps, de biens et d'argent, élus de la vallée sans qui l 'antenne d'Auzat du Secours Populaire n'existerait pas.

Prochainement grande braderie le 9 décembre à Auzat au gymnase près de l'école.

Le 16 décembre goûter de Noël et loto des enfants organisés à Tarascon en collaboration avec les 3 antennes de la Haute Ariège.

Le 21 décembre un goûter de la solidarité rassemblera les bénévoles et les donateurs sous toutes formes.

L'antenne d'Auzat du Secours Populaire est ouverte au public sans interruption toute l'année.

En projets 5 événements par an pour contribuer aux 5 campagnes solidaires annuelles : l'occasion de collecter de l'argent pour nos actions de solidarité, permettre à la population de la vallée de partager un moment festif alliant achats à petits prix d'articles neufs ou de seconde main, rencontres, petite restauration, pauses musicales etc. Chacun des événements proposés par l'équipe du Secours Populaire sera riche de ce que vous y apporterez, de votre volonté, de vos compétences, de vos envies. Bénévoles, donateurs ou acheteurs, résidents permanents ou saisonniers, citoyens ou élus, c'est ensemble que nous faisons grandir la solidarité humaine dans la vallée.

**Notre boutique « La seconde main »**
**est ouverte tous les mercredis**

**- de 14h à 17h l'hiver,**

**- de 14h à 18h le printemps et l'automne**

**- de 17h à 21h en nocturne les mois de juillet et août.**

**Venez nombreux participer à la vie du Secours Populaire de la vallée, en participant aux différents événements et, si vous le pouvez, rejoignez notre équipe de bénévoles.**

## AS Pétanque du Montcalm

Engagée en Coupe de l'Ariège Vétérans et après un parcours exceptionnel, l'équipe a remporté avec brio cette compétition. Une première dans l'histoire du club !!!

Un grand bravo au coach, aux joueurs et bénévoles pour leur dynamisme et leur implication dans le tissu associatif de notre commune.

*Assis de gauche à droite : Chiabrando Serge, Penhoat Roger, Cester Jean-Claude, Chardonneau André, Mainadier Christophe (coach)*

*Debout de gauche à droite : Colleoni Marc, Cau Claude, Huet Henry, Sanchez Alphonse.*

*Absents sur la photo : Colombo Martine, Dupont Jean Claude, Sans Georges,*

## Forum Associations

**Cette année le Forum des associations s'est déroulé début Septembre sur la Plaine des Sports.**

**Après quelques mots de M. le Maire, un buffet a été proposé aux participants. Cette journée emplie de convivialité a permis de se rencontrer et d'échanger avant la rentrée scolaire.**

La mairie remercie les associations présentes. Chaque visiteur pouvait rencontrer les représentants du Foot, du Tennis, de la Pétanque et Pétanque Lyonnaise, du Ski club, du Foyer culturel auzatois (avec un atelier aquarelle), du Club Montcalm des Aînés, de l'Ecole de musique, de La vallée des enfants 09, de La St Matthieu, des Restos du Cœur et du Secours Populaire.
Il était aussi possible de s'essayer à l'escalade sous les recommandations de Vincent, ce qui a permis à un grand nombre de découvrir cette pratique.

## Saint Matthieu

Une foire de la St Matthieu réussie avec toujours autant de monde, mais une St Matthieu «en demi-teinte », comme le soulignait l'article de la Dépêche.

En effet, les dégâts importants occasionnés par l'ours et subis par les éleveurs sur les estives de la commune ont fortement entaché cette fête pastorale. De nombreux éleveurs manquaient à l'appel.

Durant la saison, toutes les estives ont été visées avec des chiffres très élevés concernant les brebis manquantes (trente voire plus pour certains éleveurs), mortes et prédatées.

Les ours, toujours plus nombreux sur les montagnes ariégeoises, mettent à mal un savoir-faire ancestral et demandent une modification radicale du métier de berger tel que nos ancêtres l'ont vécu et pratiqué.

## Fêtes d'Auzat et de la Montagne :

Cette année, les majorettes étaient présentes à la fête d'Auzat. Elles nous ont émerveillés par leur spectacle et leur facilité déconcertante de maniement des pompons et du bâton.
Elles ont par ailleurs proposé au public de partager leur passion en venant partager un moment de danse avec elles. Le feu d'artifice a lui aussi été de la partie cette année. Magnifique moment qui a illuminé le ciel d'Auzat et ravi les nombreux spectateurs.

La fête de la Montagne a été organisée sur l'ancien stade Alexandre Denjean, avec un bal et le traditionnel repas.

Bravo aux organisateurs pour ces moments festifs qui nous permettent de partager ces moments de convivialité.

# Challenge Montcalm

**La 33ème édition a été un très grand cru. 4 jours d'émotions, de joie, de partage, de convivialité et de sport**

Pour la première fois, nous avons accueilli plus de 4 fois la population du village d'Auzat. Plus de 2000 coureurs se sont élancés sur les très beaux chemins de notre vallée. Ce record de participation inattendu était un véritable challenge pour notre organisation. Il fallait se montrer à la hauteur de l'engouement et de la confiance accordée par les coureurs. La formidable équipe de bénévoles, avec un cœur et un enthousiasme exceptionnel, a relevé le défi dans la joie et la bonne humeur.

Le programme était bien fourni pour ces 4 jours. Du kilomètre vertical le jeudi, à la Picapica et Picariège le vendredi, le traditionnel Marathon le samedi et les trails des novis, des mineurs le dimanche. Mais en parallèle, nous avons relancé les courses enfants, les spectacles et la randonnée.

Et pour la première fois, nous avons proposé un trail by night découverte. Le parcours passait dans les hameaux d'Olbier et de Saleix et traversait le village d'Auzat devant les commerces de la rue des Pyrénées. Ce fut un grand moment festif. De nombreux coureurs ont passé la ligne d'arrivée en mode « paquito »

Comme l'an dernier, des coureurs se sont lancé un défi particulier en enchaînant l'ensemble des courses (KV, PICARIEGE, Marathon et Trail des Novis). Sur les 19 inscrits, 6 sont allés au bout de ce défi dont 5 femmes. Jocelyne Pauly, très grande traileuse, a remporté ce défi ainsi que le KV et la PicAriège tout en prenant le temps de porter assistance à un coureur qui avait chuté sur le trail des Novis.

Le plateau sportif était une nouvelle fois très relevé. Ainsi, Martin Kern, vainqueur de la PicaPica est un athlète professionnel à plein temps. Il a pulvérisé le record de la PicaPica et a laissé le fantastique Andorran, San Vicente, à plus de 2 heures. Un film sur la PicaPica de Martin Kern a été réalisé par l'un des plus grands cinéastes de trail actuel. On va retrouver ce film dans une tournée cinématographique dans toute la France. Chez les féminines, Sylvia Trigueros, vainqueur des plus grandes épreuves du monde s'est imposée en finissant 10° au scratch. Sur le traditionnel marathon du Montcalm, 4 Espagnols se sont retrouvés aux 4 premières places. Marc Pinsach, plusieurs fois vainqueur, termine à la deuxième place derrière un athlète sponsorisé par Merell. Chez les femmes, Olivia Magnone signe un temps exceptionnel de 5h18, c'est la troisième performance de l'épreuve chez les féminines. La PicAriège a été remportée par un local, Thomas Galpin. L'an dernier, blessé, il avait tenu la radio au PC course pendant toute une nuit. Cette année, Aurélien Sanchez, vainqueur de la Barkley aux Etats Unis, est venu rejoindre notre équipe de bénévoles. La Barkley est considérée comme l'une des courses les plus dures du monde avec 200 kms et 20 000 de dénivelé positif. C'est le premier Français a avoir terminé cette épreuve. Il a balisé de nombreux kilomètres avec une grande joie et un sourire contagieux.

Le retour des coureurs est toujours unanime pour louer la gentillesse des bénévoles et leur nombre tout le long du parcours mais aussi la beauté de nos montagnes.

C'est la marque de fabrique du Montcalm de proposer autant de ravitaillements sur l'ensemble du parcours. Et c'est grâce à la grande famille des 700 bénévoles.

Près d'un participant sur deux a découvert Auzat pour la première fois. Les reconnaissances de parcours entrainent des retombées au-delà de l'événement. On peut chiffrer l'ensemble des retombées à plus de 500 000 € pour le territoire. Le Montcalm est un événement international majeur pour le département de l'Ariège et la région Occitanie.

Le soutien de la Mairie d'Auzat au niveau logistique et financier est très important. Les équipes municipales sont grandement mises à contribution et il faut les remercier. La communauté des communes de la Haute Ariège participe également à ce succès comme l'ensemble de nos partenaires privés. Rendez-vous du 15 au 18 août 2024 pour la 34° édition !

## Soirées Rugby :

Belle initiative que de proposer la diffusion des matchs sur un grand écran. Bravo aux organisateurs qui ont créé ces moments de partage et de convivialité sur notre commune.

# IL ÉTAIT UNE FOIS

## La foire de la Saint-Matthieu,

**Créées au Moyen Âge, les foires étaient annuelles ou biannuelles et pouvaient durer un ou plusieurs jours.**

**Dans notre région, les foires les plus célèbres sont celles de La Seu d'Urgell, Moissac, Nîmes...**

### La foire était un évènement considérable, il y a encore peu de temps.

On pouvait y vendre des produits spécialisés ou un peu de tout. C'est l'autorité publique qui autorisait et créait les foires. Elles apparurent dès que le commerce devint plus dynamique, les échanges plus nombreux, les routes plus sûres : leur création suit la montée en puissance du phénomène urbain et des métiers marchands à la fin du Moyen Âge.
La majeure partie d'entre-elles furent instituées du XII[e] siècle au XIV[e] siècle.

L'autorité publique-comtes, vicomtes, roi, etc.- qui créait la foire garantissait la sécurité des marchands et renonçait, le temps qu'elle durait seulement, à certaines taxes et à certains péages : c'est pourquoi il était attractif d'y venir vendre et acheter.

### Á Vicdessos, le comte de Foix concéda en 1324 une foire annuelle qu'il fixa à la date de la saint Matthieu.

C'est un usage répandu à cette époque de dater les évènements par rapport au calendrier des saints ; par exemple on prévoit des paiements d'impôts à la Toussaint, à la saint Antoine, etc.

Cette date est réfléchie pour que la foire soit un succès : les surplus vendus par cette communauté au début du XIVe siècle sont encore essentiellement pastoraux.
Á Vicdessos, comme à Tarascon, les comtes de Foix choisirent donc l'époque où, redescendant des estives, on vendait des animaux et c'est pourquoi ces foires avaient lieu fin septembre (la foire aux bestiaux de Tarascon avait lieu à la saint-Michel, 29 septembre). Tarascon et Vicdessos obtinrent – à une date inconnue - l'autorisation de réaliser des foires de printemps.

par Florence Guillot

### saint Matthieu

Fêté le 21 septembre par les chrétiens d'Occident et le 16 novembre par ceux d'Orient, Matthieu fut un des 12 apôtres du Christ.

Né en Galilée (nord actuel d'Israël), il était percepteur d'impôt et se nommait Lévi. Il suivit le Christ, devint apôtre et écrivit le premier évangile. Prêchant, il mourut en martyr en 61 en Ethiopie.

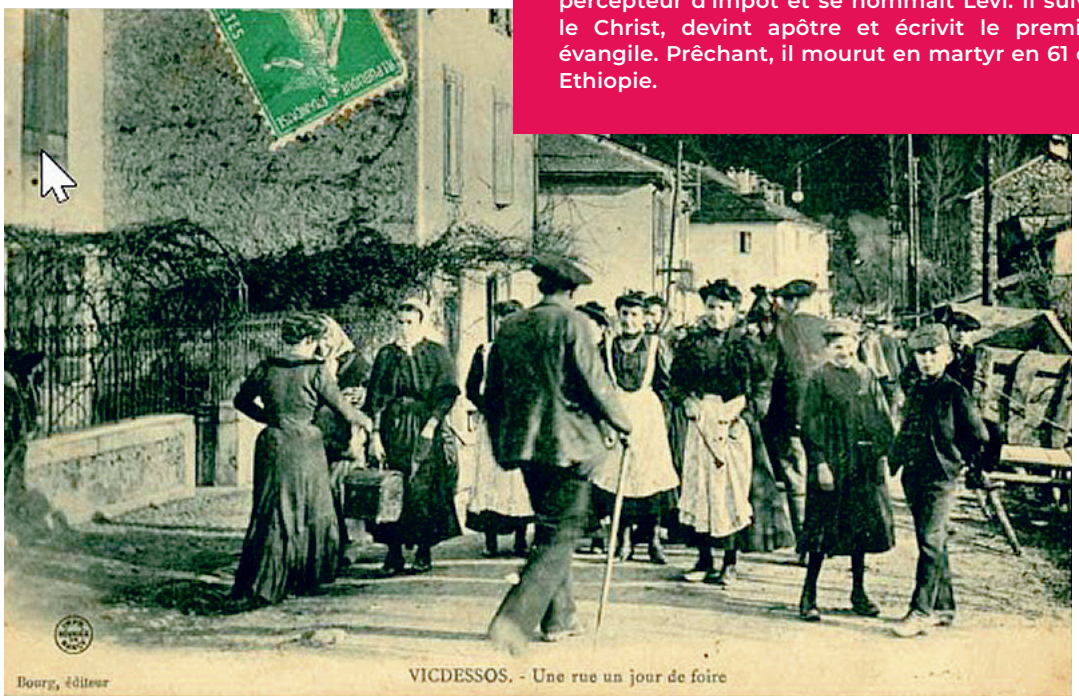

# État civil

## Depuis Juin

### 1. Décès

- **FAURITE née BLOIS Claudette**
  le 03 juin
- **GUILLIN CAPELLE Chantal**
  le 09 juillet
- **DE LA CALLE PEREZ Vicente**
  le 18 juillet
- **DENEGRE Henri**
  le 9 octobre

### 2. Naissance

- **DESPRES Paul**
  le 11 août

### 3. Mariage

- **BAUDE Amandine**
  **et LLORENS Jérôme**
  le 29 juillet

# Adhésion : Info locale

Si vous souhaitez recevoir des informations de la Mairie, merci de nous communiquer votre nom, prénom et adresse mail.

# Gardons le contact

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons à nous faire parvenir toutes vos suggestions et avis par retour soit par la boîte aux lettres de la Mairie ou par Mail à l'adresse suivante :

**mairie@auzat.fr**

**« Bulletin Municipal, pour la commission communication »**

# Agenda des festivités & des évènements :

*Sous réserve de modifications par l'organisateur*

## Mairie :

**Vendredi 12 janv. 2024**
Repas des services techniques et administratifs

**Samedi 27 janv. 2024**
Vœux de M. le Maire.

## Secours Populaire :

- **Février** braderie campagne Don'action.
- **Avril** braderie campagne solidarité internationale
- **Juillet** braderie campagne vacances pour tous
- **Fin août** braderie campagne pauvreté-précarité
- **Décembre** braderie campagne Pères Noël verts

## Maison des patrimoines :

*La Maison des Patrimoines, qui a intégré depuis 2017 le giron de la Communauté de communes de la Haute Ariège, de par la création du Service des activités de valorisation du patrimoine culturel, naturel et historique, vient de passer sa 2ème meilleure année depuis 2017. En effet, la fréquentation de ses activités est en nette hausse, près de 3000 personnes, soit +43,78% par rapport à 2021 et +74,86% par rapport à 2017.*

*Le programme 2024 sera tout autant riche et varié, avec de nouvelles expositions temporaires comme Jean Jaurès, l'Humaniste, visible actuellement à la Maison des Patrimoines, ou de nombreuses animations dédiées aux familles comme l'atelier Les p'tits archéos, permettant aux enfants de s'initier à la fouille archéologique et à ses techniques.*

## Editions :

**2 livres sur notre commune :**

L'Auzatois, l'âme d'un territoire de Sébastien Garcia Maury

Les amoureux du Montcalm de Gilbert Galy

# MAIRIE D'AUZAT

## CONTACTS

Rue de la Mairie 09220 Auzat

**Ouverture au public du Lundi au Vendredi :**
**de 9h à 12h et de 14h à 17h**
**Tél : 05 61 64 88 47**

Site : **www.auzat.fr**
> les comptes rendus du Conseil Municipal, infos locales, ....

Pour les sujets concernant l'urbanisme de notre commune : **urbanisme@auzat.fr**

Pour le secrétariat : **mairie@auzat.fr**

**Rendez-vous avec M. le Maire :**
**prise de rendez-vous auprès du secrétariat**

## Infos pratiques

### AUTRES CONTACTS ET SERVICES :

**SMDEA :** 05 61 05 56 25

**SMECTOM** du Plantaurel : 05 61 68 02 02

**Déchetterie Arconac :** 05 61 68 02 02
Ouverture : Mardi au Vendredi 13h30 - 17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**Maison de Santé Vicdessos** : 05 61 01 20 38

**Pharmacie Vicdessos :** 05 61 64 82 82

**Ariège Assistance :** 05 32 94 44 44

**Centre Local Informations Coordination (CLIC) :** 05 61 03 26 84

**CCHA Luzenac :** 05 61 64 68 00

**CCHA Auzat :** 05 61 03 83 28

**Crèche d'Auzat :** 07 86 22 93 93

**Portage repas :** 05 34 09 26 00

**Pompiers :** 18 ou 112 / **SAMU :** 15 ou 112

**Gendarmerie :** 17

## Nos institutions

**OFFICE DE TOURISME DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES :**
Pl. des Arcades, 09220 Val-de-Sos :
**05 61 64 60 60**
**https://www.pyrenees-ariegeoises.com/**

**MAISON DES PATRIMOINES :**
Le Barri - **05.61.02.75.98**
**https://patrimoines.hauteariege.fr/**
**contact@patrimoines.hauteariege.fr**

## Nos entreprises locales

**Entreprise Espace Nature :**
Hôtel des Entreprises, 06 70 31 57 50

**Entreprise Maçonnerie Vicente :**
11 Rue des Isards, 06 71 99 87 94

**Kad'Entreprise peinture et travaux :**
Hôtel des Entreprises, 06 80 63 01 45

**Epicerie, journaux, Tabac, chez Romain :**
23 Rue des Pyrénées, 09220 Auzat, 05 61 64 83 64

**Au Panier Auzatois, boucherie, produits régionaux :**
27 Rue de l'Église, 06 87 46 63 20

**Boutique APAJH Auzat –Terroir du Plantaurel :**
06 86 34 46 92

**Auberge du Montcalm :**
Rue du Montcalm, 05 61 05 89 25

**La Table D'Antan-Bar des 3000 :**
5 Rue des Pyrénées, 05 81 15 71 01

**O' montagnard :**
27 Rue des Pyrénées,09220 Auzat, 06 59 75 09 69

**Café Nini et Gîte de Mounicou /Gîte d'étape :**
05 61 64 87 66

**SOS Bière :** Hôtel des Entreprises, 06 78 43 57 72

**Denjean Laurence Coiffure :**
31 bis Rue des Pyrénées, 05 61 64 87 57

**Blanchisserie La Soulane :**
7 Rue du Couvent, 06 64 76 24 10

**Centre équestre du Montcalm :**
Route de Marc, 05 61 64 84 66

**La Ferme des Lamas :** Saleix, 05 61 03 19 80

**Les Biscuits du Moulin :** hôtel d'entreprises, Rue du Montcalm, 05 61 65 37 45

**Camping La Vernière :** le village, 05 61 64 84 46

**Refuge du Fourcat :** 05 61 65 43 15

**Village de vacances, Gîte d'étapes Marc et Montmija :** 05 61 64 88 54

**Refuge du Pinet :** 05 61 64 80 81

**Refuge de Bassiès :** 06 89 40 65 00

**Village de vacances Marc et Montmija :**
1 Marc, 05 61 64 88 54

**Le Rucher du Montcalm :**
Hameau de Marc, 06 14 83 48 84

**Le Rucher de Saleix :**
Hameau de Saleix, 06 32 28 88 98

**Cavernes et Canyon :**
9 Rue des Pyrénées 09220 Auzat, 06 27 17 57 04

Création maquette & Impression Nova Scop Foix - 05 61 65 14 64